

Paris, le 10 mars 2014

Communiqué de presse

6 nouvelles chaînes gratuites en Haute Définition arrivent le 8 avril en Auvergne, Champagne-Ardenne et dans le département de la Lozère (48)





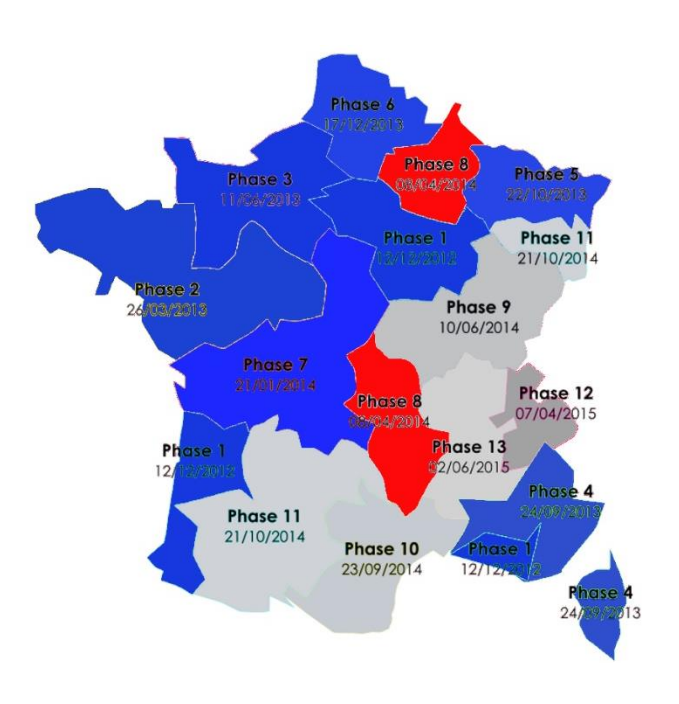



« Toute la TNT », dispositif d'information et d'accompagnement mis en place par l'ensemble des chaînes nationales de la TNT, vous informe des changements qui vont intervenir sur les écrans à partir du **8 avril 2014** :

Qui est concerné le 8 avril ?

Tous les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau individuelle ou collective et résidant dans une des zones suivantes :

- En Auvergne, dans tous les départements
- En Champagne-Ardenne, **dans les départements des Ardennes (08) et de la Marne (51)**
- Dans le Languedoc-Roussillon, **dans le département de la Lozère (48)**



Pour connaître votre phase [cliquez ici]

 Zones de diffusion des 6 nouvelles chaînes HD

Diffusion des 6 nouvelles chaînes HD à partir du 8/04/2014

Que va-t-il se passer ?

Les émetteurs principaux diffuseront dès le mardi 8 avril, avant 8h, les 6 nouvelles chaînes HD de la TNT. Les réémetteurs les diffuseront ensuite progressivement au cours de la journée.

Les émetteurs de **Clermont-Ferrand, Le Puy, Mézières, Reims et Saint-Flour**, changent de fréquence lors de cette phase et seront éteints dans la nuit du lundi 7 au mardi 8 avril.

Cette phase concerne **7** émetteurs principaux et **149** réémetteurs :

Emetteurs principaux :

Clermont-Ferrand – Puy de Dôme
Le Puy – Saint Jean de Nay
Mézières – Sury
Mende – Truc de Fortunio
Reims – Hautvillers
Saint Flour – Vabres
Villers-Cotterêts - Fleury

A l'issue de cette huitième phase, **75%** de la population métropolitaine pourra accéder aux 6 nouvelles chaînes par une antenne râteau.

Quelle information pour les téléspectateurs ?

- **Des bandeaux déroulants :**

A partir du 6 avril, des bandeaux déroulants seront diffusés sur toutes les chaînes nationales de la TNT (tous modes de diffusion), informant les téléspectateurs concernés des changements à venir.

- **Le site internet www.toutelatnt.fr :**

Ce site destiné aux particuliers et aux professionnels regroupe toute l'information sur les changements de canal de diffusion de certaines chaînes et renseigne sur l'arrivée des 6 nouvelles chaînes gratuites HD.

Que faut-il faire le 8 avril ?

Pour retrouver les chaînes actuelles de la TNT et recevoir les nouvelles chaînes, les téléspectateurs concernés devront lancer une recherche et mémorisation des chaînes de la TNT (Cf. mode d'emploi ci-dessous).

Les 6 nouvelles chaînes seront numérotées de **20 à 25**, les chaînes locales et le second programme régional de France 3 à partir du numéro **30** et les chaînes payantes à partir du numéro **40**.

Pour recevoir ces 6 nouvelles chaînes, les téléspectateurs doivent être équipés d'une télévision HD ou d'un adaptateur TNT HD (pour le savoir, il suffit d'appuyer sur la touche 7 de leur télécommande, si le logo Arte HD apparaît dans l'angle supérieur de l'écran de télévision, c'est qu'ils sont équipés en HD)

COMMENT FAIRE UNE RECHERCHE ET MÉMORISATION DES CHAÎNES ?

Étape 1

Vous avez un téléviseur TNT intégrée:

Allumez le téléviseur.

Étape 1

Vous avez un téléviseur relié à un adaptateur TNT:

Allumez le téléviseur puis l'adaptateur. Utilisez ensuite la télécommande de l'adaptateur.

Étape 2

Appuyez sur la touche Home ou Menu. Un menu s'affiche sur l'écran de la télévision
Naviguez dans le menu avec les flèches de la télécommande et appuyez sur Ok pour valider chaque étape.

Étape 3

Sélectionnez «INSTALLATION» ou «REGLAGE» ou «CONFIGURATION» ou «RECHERCHE»
Si le menu propose « mise à jour » ou « installation », optez pour « installation » pour avoir toutes les chaînes

Étape 4

Sélectionnez «CONFIGURATION AUTO» ou «RECHERCHE AUTOMATIQUE», de préférence à «RECHERCHE MANUELLE»
Appuyez sur OK

Schéma téléchargeable en ligne : Cliquez ici

En cas de problème après le 8 avril ?

Les téléspectateurs qui ne retrouveraient pas toutes leurs chaînes pourront contacter le **0 970 818 818** (du lundi au vendredi de 8h à 19h, prix d'un appel local).

Les téléspectateurs résidant en habitat collectif doivent s'assurer auprès de leur syndic, que les travaux d'adaptation de l'antenne collective ont bien été réalisés.

Contact presse : Aurélie Guégan
contactpresse@toutelatnt.fr
Tel: 09 67 18 64 41